



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY

Tel : 03 85 40 11 76

Email : mairie-cuisery@orange.fr

Cuisery, le 22 septembre 2025

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 19 septembre 2025

Présents : Mmes CHALOT Jany - LACROIX-MFOUARA Béatrice – POUX Patricia - PRABEL Marie-Line — PIRAT Isabelle – MASSKOURI Kaltoume
M. ANDRÉ Daniel – BAUDIN Clément – BERTHET Daniel – BOILLET Stéphane - PINDADO Nicolas – VASSAUX Jean-Jacques – VIALET Eric - VION Pierre

Absents excusés : Mmes CAZIER Isabelle (a donné pouvoir à CHALOT Jany) — SERGENT Nathalie (a donné pouvoir à MASSKOURI Kaltoume) –
M MARICHY Jean-Paul

Secrétaire de séance : **BAUDIN Clément**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h, après constat du quorum et donne lecture de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2025 :

Madame le Maire constate qu'il n'y a aucune question, ni remarque.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Procès-Verbal du 22 juillet 2025.

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte des décisions prises par délégation :

- DIA : 2 déclarations d'intentions d'aliéner sans suite au 174 rte de l'Abergement et au 60 rue Petite Vigne des Louis.
- Convention avec la Communauté de Communes Terres de Bresse pour la location de la nacelle (150€).
- Commande et devis : diagnostic thermique et fluides au Groupe Scolaire (STUDIS 6 600 Euros)

FINANCES

Budget Assainissement – Décision Budgétaire Modificative n°1 – Rapporteur : Mme Prabel

Un ajustement est demandé par la Trésorerie sur notre budget assainissement afin de valider l'amende de 1000€ réglée suite à l'infraction à la Police de l'Eau. Il convient de provisionner le compte 6588 sur lequel cette dépense imprévue doit être imputée.

Il est nécessaire pour le mandatement des intérêts de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts de provisionner le compte 66111. Il est proposé de délibérer pour ajuster le budget comme suit :

DEPENSES	
6061 Fournitures non stockables	- 2 524.31
RECETTES	
6588 Autres charges de gestion courante	+ 1 000.00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 1 524.31

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajuster le budget assainissement comme présenté.

Budget Commune – Travaux de coupe de bois au camping - Rapporteur : M Vassaux

Afin de garantir la sécurité, il est nécessaire de couper certains arbres aux abords du camping sur la parcelle AD 22. L'endroit étant très marécageux il est indispensable de faire appel à un spécialiste pour utiliser une nacelle avec un grand déport. Le devis s'élève à 8 400€. Les travaux seront réalisés en janvier/février 2026.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire procéder aux travaux de sécurisation aux abords du camping.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs, intégration d'un adjoint technique – Rapporteur : M Vassaux

Monsieur Sylvain MICHARD ayant demandé sa mutation à la suite d'une disponibilité, son poste a été occupé par Monsieur Xavier BILLARD en contrat à durée déterminée. Ce contrat se termine le 22 Octobre 2025 et Monsieur BILLARD ayant donné pleinement satisfaction, il est proposé au Conseil Municipal de le stagiairiser à l'issue de son contrat de travail soit le 23 Octobre 2025 en qualité d'adjoint technique territorial à temps complet.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de stagiairiser M Billard.

Mise en place des astreintes pour le personnel des services techniques – Rapporteur : M. Vassaux

Les agents des services assurent actuellement des permanences par roulement tous les samedis matin. Ces permanences sont rémunérées en heures supplémentaires. Compte tenu de l'activité réduite en période hivernale, il est proposé au Conseil Municipal de valider le principe de la mise en place d'astreinte pour les samedis matin. Cette mise en place doit être validée par le Comité Social Territorial. Les astreintes sont rémunérées selon les décrets applicables à la fonction publique territoriale.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le principe de la mise en place des astreintes du samedi matin pour les agents des Services Techniques en période hivernale.

CULTURE

Programmation saison culturelle 2026 – Rapporteur Mme Chalot

La Commission Culture a travaillé sur la programmation 2026 et Madame CHALOT en fait une présentation. Elle propose aux conseillers(ères) de maintenir les tarifs d'entrées et les tarifs de location du Palace.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la programmation de la saison culturelle, le maintien des tarifs et précise que les crédits seront prévus au budget 2026.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Organisation des 20 ans du Palace en 2026 – Mme Chalot

La réhabilitation du Palace a eu lieu en 2006, au vu des délais d'organisation il paraît opportun de préparer les 20 ans du Palace même si cette manifestation aura lieu après les élections de mars 2026. La commission culture avait proposé un budget de 5 000€ pour organiser ce moment festif.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire 5 000 € au budget pour un évènement festif à l'occasion de l'anniversaire du Palace et charge Mme Chalot d'organiser la journée.

- Bilan de la Cérémonie du 24 Août – M Vion

Le bilan est très positif, la cérémonie a connu une bonne fréquentation et un investissement des associations. A ce titre la Société d'Histoire remercie le RCBS, Espace Gym, la Veurdée, les Services Techniques et la Municipalité pour leur participation. Il serait bien que cette commémoration soit pérennisée à l'avenir.

- Point sur le Plan Guide – Mme Prabel

La soirée atelier a été un grand succès : 82 personnes inscrites mais avec quelques absents à déplorer. La population et les commerçants ont montré un grand intérêt à l'évolution du centre bourg. Un debriefing a lieu le 22 septembre à 11h et une restitution publique sera organisée au Palace le 13 novembre à 18h30.

- Point sur le recrutement d'un secrétaire général – Mme le Maire

La municipalité a retenu 4 personnes sur les quelques candidatures reçues et seulement 2 se sont présentées en entretien. L'un des candidats correspond au profil et nous attendons sa réponse pour une prise de poste.

Nous remercions bien vivement les 3 secrétaires qui assument le surcroît de travail en restant patiente et en gardant leur sourire.

- Point sur le repas des cheveux blancs – Mme Pirat

Le repas des Cheveux Blancs aura lieu le 5 octobre. Le traiteur a été retenu ainsi que l'animation. Les colis seront pris cette année chez Gamm Vert. Les tables seront installées par les Services Techniques le vendredi et les conseillers sont tous conviés pour la mise en place du couvert et le service du dimanche midi.

- Point sur le lotissement – Mme le Maire

Un couple de retraités a déposé un dossier pour le lotissement et le premier permis a été enregistré cette semaine.

- Information sur le futur pôle périscolaire et associatif – Mme le Maire

Suite à la réunion avec la Sous-Préfète nous sommes dans l'attente de l'arrêté d'attribution pour la DETR de 120 000 € au lieu de 173 000€ car la réhabilitation du bâtiment de la Magnanerie n'a pu être intégrée à l'opération. Nous attendons aussi une réponse pour l'appel à projet du Département et la demande de subvention C2R dans le cadre de PVD doit être déposée la semaine prochaine. Beaucoup de difficultés à obtenir le label PSO de la CAF pour la subvention de 163 000€. Le dossier de consultation des entreprises a été transmis par M Grammaire et va être déposé sur la plateforme avec un délai d'un mois de réponse. Le chantier devrait donc débuter d'ici la fin d'année – début 2026.

- Information : mise en place de pointeuses – M Vassaux

Dans un premier temps les bâtiments concernés seraient la bibliothèque, l'Espace de Vie Sociale, l'école primaire et l'Espace Santé en accord avec la société qui intervient pour le ménage. Le pointage permettrait de vérifier les heures facturées et le temps d'intervention des agents de service.

- Point sur l'exercice de sécurité organisé par la Préfecture – Mme Prabel

Le but était de vérifier la coordination des services de secours et l'organisation interne en mairie pour réagir face à une alerte météo. Le bilan est plutôt positif et cela nous a permis de voir les points à améliorer. Une réflexion pour la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde va être menée.

- Espace Santé – Mme le Maire

Une diététicienne va s'installer début octobre en bureau partagé avec la psychologue.

- Questions des conseillers :

- La mairie ne peut intervenir dans le choix de la reprise de Colruyt par l'enseigne NETTO (groupe des Mousquetaires) qui aura lieu 2ème semestre 2026 même si ce groupe aura le monopole sur la commune.
- Le chemin communal de la Messe est effectivement très dégradé mais le devis de réparation est aussi très élevé. Nous avons envisagé de récupérer les gravats de la réfection de la route Nouvelle des Plâtières pour reboucher les trous mais cela ne se fera pas car la route est réhaussée et non décaissée. Il est à noter que le chemin du bief de la Mare Balay est encore en plus mauvais état et devra aussi être refait.
- Concernant le docteur arrivant à l'Espace Santé, la mairie n'intervient pas dans la sélection des patients, nous lui avons demandé de prendre 200 patients à la signature du bail mais c'est le docteur avec la CPAM et l'ARS qui régissent les conditions de patientèle.
La secrétaire a été agressée verbalement pour avoir indiqué à un Monsieur que le docteur ne prenait plus de patient. Une plainte a été déposée.

Dates du prochain Conseil : vendredi 17 Octobre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 22h15.

Le Secrétaire,
Clément BAUDIN

Le Maire,
Béatrice LACROIX-MFOUARA